Nations Unies E/CN.3/2013/23



Conseil économique et social

Distr. générale 18 décembre 2012 Français

Original: anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 4 i) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information:

statistiques du secteur informel

Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante-troisième session (voir E/2012/24, chap. I.A), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre le rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel. La Commission est invitée à en prendre note.





^{*} E/CN.3/2013/1.

Rapport du Groupe de Delhi sur les statistiques du secteur informel

I. Historique

- 1. Créé en 1997, le Groupe d'experts sur les statistiques du secteur informel, couramment appelé « Groupe de Delhi », est l'un des groupes d'étude de la Commission de statistique de l'ONU chargés d'examiner diverses questions méthodologiques ayant trait au traitement du secteur informel. Il est présidé par le Statisticien en chef et Secrétaire général du Ministère des statistiques et de la mise en œuvre des programmes du Gouvernement indien. Depuis sa création en 1997, le Groupe de Delhi constitue une tribune internationale permettant d'échanger des données d'expérience entre pays en matière d'évaluation de l'emploi dans le secteur informel de l'économie, de mesurer la contribution de ce secteur au produit intérieur brut et de s'intéresser à l'utilisation des normes statistiques par les différents pays. Il s'emploie par ailleurs à améliorer, affiner et harmoniser les normes statistiques relatives à ce secteur afin de faciliter la comparabilité des données internationales en la matière.
- 2. Un bref rapport sur les activités du Groupe de Delhi a été présenté à la Commission de statistique à sa quarante et unième session.

II. Mesurer l'économie informelle : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel

À ce jour, le Groupe de Delhi a tenu 11 réunions. La onzième réunion a été organisée par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et s'est tenue à son siège, à Genève, du 27 au 29 janvier 2010. Au cours de la réunion, des discussions approfondies ont eu lieu sur les différents chapitres proposés pour le manuel intitulé « Measuring informality: a statistical manual on the informal sector and informal employment » (Mesurer l'économie informelle : manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel), en vue de leur élaboration finale. La version préliminaire du manuel a été mise en ligne sur le site Web de l'OIT¹ pour permettre aux professionnels et aux parties intéressées de formuler des observations et des suggestions. Le manuel a été élaboré conjointement par le Groupe de Delhi et l'OIT, avec la contribution de l'Institut de recherche pour le développement (IRD, France), de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI, Mexique), de l'unité Développement, institutions et mondialisation (France), de la Division de statistique de l'ONU, du réseau Women in Informal Employment, Globalizing and Organizing (Université de Harvard), de National Sample Survey Organisation (NSSO, Inde), du Fonds monétaire international (FMI), du Bureau des statistiques (Maurice), de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et de Statistics South Africa. L'élaboration du manuel a été financée à parts égales par le Gouvernement indien et l'OIT. Une fois qu'il aura été revu par les services d'édition de l'OIT, le manuel sera publié en anglais, à la fois en version imprimée et sous forme électronique. La possibilité de le faire traduire dans les autres langues officielles de l'ONU sera examinée.

2 12-65882

 $^{^{1}\} Voir\ http://www.ilo.org/stat/Publications/WCMS_182300/lang--fr/index.htm.$

4. Le manuel a deux principaux objectifs : premièrement, aider les pays à mettre au point un programme de production de statistiques sur le secteur informel et l'emploi informel, qui soient comparables d'un pays à l'autre, et à examiner et analyser les options qui s'offrent à eux; deuxièmement, fournir des conseils pratiques sur les problèmes techniques que posent la conception et la gestion des enquêtes réalisées pour recueillir des données pertinentes, ainsi que des directives sur la collecte, la mise en tableaux et la diffusion des données sur le secteur informel et l'emploi informel. Le manuel contient également des recommandations sur les meilleures pratiques concernant l'application des normes internationales en vigueur sur le secteur informel et l'emploi informel et sur d'autres moyens possibles d'évaluer ce secteur, ainsi que des exemples fondés sur les données d'expérience des pays. Le manuel comprend les huit chapitres suivants :

Chapitre 1: Introduction;

Chapitre 2 : Concepts, définitions et subdivisions du secteur informel et de l'emploi informel;

Chapitre 3 : Objectifs de l'évaluation et méthodes de collecte des données;

Chapitre 4 : Enquêtes sur les ménages axées sur l'emploi dans le secteur informel et sur d'autres types d'emploi informel;

Chapitre 5 : Recensement des entreprises du secteur informel et enquêtes auprès de celles-ci;

Chapitre 6: Enquêtes mixtes;

Chapitre 7 : Mise en tableaux, établissement de rapports et diffusion des données:

Chapitre 8 : Utilisation des données sur le secteur informel et l'emploi informel pour la comptabilité nationale.

- 5. Une fois achevé, le manuel répondra à l'un des objectifs énoncés dans le mandat du Groupe de Delhi, à savoir établir des directives permettant d'améliorer la comparabilité de différents aspects des statistiques sur le secteur informel au niveau international.
- 6. Le Groupe de Delhi prie la Commission de statistique de prendre note de l'élaboration du manuel intitulé « Measuring informality: a statistical manual on the informal sector and informal employment ». Il continuera de travailler en collaboration avec l'OIT pour établir un inventaire (une base de connaissances) des pratiques en vigueur dans les pays en matière de collecte de données, de plan d'échantillonnage, d'ajustement des indicateurs, de traitement, de mise en tableaux et de diffusion des données afin d'aider à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le manuel. Le Groupe se réunira pour déterminer ses autres domaines d'action possible en ce qui concerne les statistiques du secteur informel, et rendra compte de ses délibérations à la Commission de statistique.

12-65882